



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
1^{er} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Hôtel de Ville de LENS
17bis, Place Jean Jaurès
62307 LENS Cedex

Tél. 03 21 69 86 86
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotreecoute@mairie-lens.fr

PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

SEANCE DU 21 FEVRIER 2014 A 19 H 00

=====

PILOTAGE DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DES CONTENTIEUX
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par M. DRAB
Directeur territorial
Réf. FD/TP

L'an deux mille quatorze, le 21 février, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 14 février 2014.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, Mme KARAMUCKI, MM. DECOURCELLES, DAUBRESSE, Mme CORRE, M. LAVILLE, Mmes LEFEBVRE Danièle, BOURDON, FLAMENT, M. CECAK, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. MARONI, Mme CHOCHOI, M. DELSERT, Mme DAUTHIEU, M. PLAYEZ, Mme MAZEREUW, M. DHEDIN, Mmes REMILI, BOIS, BOLI, M. CAVACO, Mlle TIMME, MM. BOURSIER, DEPRES, Mme GAUTHY, MM. REAL, HUMEZ, Mlle WOITTEZ, Mmes VAN WYNENDAELE, LEFEBVRE Marie-Anne, DANIEL.

Etaient excusés : M. RAYTER, ayant donné pouvoir à Mme KARAMUCKI, M. DELCOURT, ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme LEDENT, ayant donné pouvoir à Mme DAUTHIEU, M. DUCARIN, ayant donné pouvoir à Mme BOIS, M. MISMACQUE, ayant donné pouvoir à Mme VAN WYNENDAELE, Mme VINCENT, n'ayant pas donné pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Luc MARONI, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'il acceptées.

Appel des membres par Monsieur DRAB, directeur territorial.

☺☺☺

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 13 décembre 2013.

REGLEMENTATION, AFFAIRES JURIDIQUES ET AFFAIRES GENERALES

QUESTION N° 1

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

RELEVÉ DES DECISIONS PRISES
entre le 27 novembre 2013 et le 30 décembre 2013

n° d'ordre	Date de la décision	objet de la décision
2013-315	27/11/2013	relative à la mise à disposition à titre payant de la halle Pierre de Coubertin du complexe sportif Léo Lagrange dans le cadre de l'organisation d'un master class de zumba et bokwa (association Vie Ta Forme à 62300 LENS)
2013-316	28/11/2013	relative à la signature d'une convention pour la location d'une exposition intitulée « Flagrants d'écrits » dans le cadre du programme d'animations du Salon du Livre Policier 2014 (Monsieur Alain POTIGNON, artiste à 75011 PARIS)
2013-317	28/11/2013	relative à la signature d'une convention pour la location d'une exposition intitulée « Zoom sur la police scientifique » dans le cadre du programme d'animations du Salon du Livre Policier 2014 (Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle de la Drôme KASCIOPE, représenté par Monsieur Jean ROCHE, à 26958 VALENCE)
2013-318	28/11/2013	relative à la réalisation d'une étude géotechnique de deux aires de grands jeux en gazon naturel (société NOVAREA à 28630 GELLAINVILLE)
2013-319	28/11/2013	relative aux remboursements des frais inhérents à la participation des membres du club « La Traction Universelle » - Section Nord dans le cadre du Salon du Livre Policier 2014
2013-320	28/11/2013	relative à la signature d'une convention relative à l'organisation d'un atelier intitulé « Dramatique radiophonique » sur le thème de la Première Guerre Mondiale dans le cadre des ateliers de la culture de la saison culturelle 2013/2014 (La Compagnie, représentée par Monsieur Rosario CODISPOTI, à 62680 MERICOURT)
2013-321	29/11/2013	autorisant à défendre les intérêts de la Collectivité devant les juridictions administratives (Ville de Lens c/ MM. CRESSIN-LUPART)
2013-322	02/12/2013	relative à la signature d'une convention relative à l'organisation d'animations pour la Sainte Barbe le mardi 3 décembre 2013 (société NORD COM EVENEMENTS, représentée par Monsieur Bruno HENNEL, à 62860 BUISSY)
2013-323	02/12/2013	relative à l'attribution d'un marché de fourniture de vêtements de travail et de chaussures pour couvrir les besoins des services municipaux (société PETIT BENEFICE à 62300 LENS)
2013-324	03/12/2013	relative à la signature d'une convention relative à la mise en place de l'action mini-musée Louvre-Lens dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Inspection de l'Education Nationale Circonscription de Lens et Madame Dorothee PERY, artiste à 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX)

2013-325	05/12/2013	relative à la signature d'un avenant au marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase Jean Zay rue Robert Schumann – Lot 13 VRD (société COLAS NORD PICARDIE à 62300 LENS)
2013-326	06/12/2013	relative à la signature d'une convention portant dispositions financières pour l'acquisition d'une balayeuse (société UGAP à 59650 VILLENEUVE D'ASCQ)
2013-327	06/12/2013	relative à la signature d'une convention portant dispositions financières pour l'acquisition d'une nacelle élévatrice (société UGAP à 59650 VILLENEUVE D'ASCQ)
2013-328	06/12/2013	relative à la signature de deux conventions portant dispositions financières pour l'acquisition de deux véhicules Kangoo (société UGAP à 59650 VILLENEUVE D'ASCQ)
2013-329	06/12/2013	relative à la mise à disposition gratuite du parking de la place Jean Jaurès à l'occasion des festivités de fin d'année 2013
2013-330	09/12/2013	relative à l'attribution d'un marché concernant l'acquisition de consommables informatiques (société MEDIA PLUS à 76360 BARENTIN)
2013-331	10/12/2013	relative à une cession de mobilier
2013-332	10/12/2013	relative à la mise à disposition de matériel informatique
2013-333	10/12/2013	portant révision des tarifs des droits de place, de voirie et de stationnement
2013-334	10/12/2013	relative à la signature d'un marché complémentaire au marché de prestations de services juridiques – conseils et contentieux – Lot 1 « Droit des collectivités territoriales de la Ville de LENS » (ERNST & YOUNG SOCIETE D'AVOCATS à 59042 LILLE Cedex)
2013-335	11/12/2013	relative à la conclusion d'un contrat de maintenance et d'assistance technique à l'utilisation des logiciels CADAMAP – URBAMAP – MAPINFO et DYNAMAP (société I2G à 59000 LILLE)
2013-336	11/12/2013	relative à la conclusion d'un contrat de maintenance et d'assistance technique à l'utilisation du logiciel COBORNE (société I2G à 59000 LILLE)
2013-337	11/12/2013	relative à la mise en place d'un spectacle de fin d'année intitulé « Un Noël en chantier » dans le cadre des actions portées par les structures petite enfance (société ANNGUELEIA SPECTACLES à 59144 GOMMEGNIES)
2013-338	11/12/2013	relative à la mise en place d'un dispositif de gardiennage dans le cadre de la manifestation intitulée « Il était une fois Noël » du vendredi 13 au dimanche 22 décembre 2013 en centre ville (société SURVEILLANCE SECURITE PRIVEE, représentée par Monsieur Sébastien NIZART, à 62980 VERMELLES)
2013-339	12/12/2013	relative à la signature d'une convention portant sur l'organisation d'une journée de formation autour du roman policier en direction des bibliothécaires et documentalistes de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (Monsieur Claude MESPLEDE, auteur et critique spécialisé à 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH)
2013-340	13/12/2013	relative à la signature d'un avenant au marché de travaux d'aménagement d'un nouveau centre technique municipal rue Lavoisier – Lot n°3 - Charpente métallique (société ATELIER BOIS à 52000 CHAUMONT)
2013-341	13/12/2013	relative à la signature d'un avenant au marché de travaux d'aménagement d'un nouveau centre technique municipal rue Lavoisier – Lot n°4 – Couverture-bardage (société COEXIA ENVELOPPE à 62300 LENS)
2013-342	13/12/2013	relative à la signature d'un marché subséquent relatif à la démolition et au désamiantage de l'habitation située au 5 bis rue du Temple à LENS (société SAGETRA à 62221 NOYELLES-SOUS-LENS)
2013-343	13/12/2013	relative à la signature d'un avenant au marché de travaux d'aménagements du quartier Montgré – Lot n°5 – Aménagements paysagers (société INOVERT à 59710 ENNEVELIN)

2013-344	16/12/2013	relative à la signature d'une convention de mise à disposition gratuite de la galerie du théâtre municipal Le Colisée du jeudi 9 janvier 2014 au vendredi 7 février 2014 aux fins d'y organiser une exposition intitulée « Réminiscence » (VINCENT, artiste-sculpteur à 62810 AVESNES-LE-COMTE)
2013-345	17/12/2013	relative à la réalisation de la dépose de la mezzanine du service des fêtes de la Ville de LENS (société BAVETTA CONSTRUCTION à 62320 BOIS-BERNARD)
2013-346	17/12/2013	relative à la mise à disposition à titre payant d'une partie du parking en schiste rue Vincent Auriol à LENS pour permettre l'installation en 2014 d'un commerce ambulancier destiné à la vente de frites (SARL ESPACE FRITES, représentée par Monsieur M'Bark AFQUIR, à 62218 LOISON-SOUS-LENS)
2013-347	17/12/2013	relative à la signature d'une convention portant sur la mise à disposition d'une exposition intitulée « Carnet de voyages d'Afrique » visible du 12 mars au 4 avril 2014 à la médiathèque Robert Cousin (association C3A2L, représentée par son Président Monsieur Engelbert MEPHU NGUIFO, à 62300 LENS)
2013-348	19/12/2013	relative à l'attribution d'un marché concernant de la maintenance informatique (société TELIMA INFO SERVICES à 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX)
2013-349	19/12/2013	relative à la signature d'un marché relatif à la construction du groupe scolaire 2 rue Gustave Courbet (lots et fournisseurs divers)
2013-350	20/12/2013	relative au remplacement du système de commande du rideau d'avant scène du théâtre municipal Le Colisée (SARL SONORISATION LUMIERES ET STRUCTURES à 62800 LIEVIN)
2013-351	20/12/2013	relative à la mise à disposition d'un SSIAP 2 au théâtre municipal Le Colisée pour la seconde partie de saison culturelle 2013/2014 (société VIGIE VILLAGES à 59650 VILLENEUVE D'ASCQ)
2013-352	20/12/2013	portant constitution de partie civile (Ville de Lens c/ M. VANDENBUSSCHE – Dégradation de panneau signalétique)
2013-353	24/12/2013	relative à la signature du marché relatif aux travaux de restructuration-réhabilitation de la crèche Suzanne Lacore (société REVILIS à 59121 PROUVY)
2013-354	24/12/2013	relative au classement sans suite du marché relatif aux travaux de restructuration-réhabilitation de la crèche Suzane Lacore – Lot 4 « Vêture de façades »
2013-355	26/12/2013	relative à la signature d'un avenant au marché relatif à la gestion électronique de documents (société AVANTEAM à 78140 LELIZY)
2013-356	27/12/2013	relative à la signature d'un marché portant sur le remplacement de l'alarme incendie de l'Hôtel de Ville (société SANTERNE NORD TERTIAIRE à 62580 GAVRELLE)
2013-357	30/12/2013	relative à l'organisation d'ateliers d'initiation photographique et de création artistique auprès des enfants des écoles élémentaires de Lens (association « Dans la Boîte », représentée par Monsieur Matthieu BRARD, artiste animateur à 62410 HULLUCH)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 2

OSSEMENTS RETROUVES RUE DE L'HOSPICE A LENS – POSE D'UNE PLAQUE
COMMEMORATIVE AU CIMETIERE EST DE LENS
(Rapporteur : Madame Françoise KARAMUCKI)

Lors de fouilles effectuées rue de l'Hospice à LENS en 2006, à l'emplacement de l'ancien cimetière, des ossements ont été retrouvés et déposés dans une sépulture au cimetière Est de LENS.

Afin de pouvoir rendre hommage à ces défunts, et permettre aux générations futures d'en conserver la mémoire, il est proposé au Conseil de sceller une plaque en granit sur la dalle de béton actuellement en place, sur laquelle serait gravée l'épithaphe suivante :

« Ici reposent les ossements d'anciens pensionnaires de l'hospice de Lens, exhumés lors du diagnostic archéologique réalisé à l'angle de la rue de l'Hospice et de la rue Lamendin en 2006 »

La dépense, correspondant à la gravure du texte, est estimée à 500 € T.T.C. (compte 6045)

Le nettoyage de la dalle et la pose de la plaque seraient effectués par les services municipaux.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

MARCHES PUBLICS

QUESTION N° 3

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES SPECIFIQUE AU GROUPEMENT DE COMMANDES CONSTITUE ENTRE LA VILLE DE LENS, LA VILLE DE LIEVIN, LA VILLE DE LOOS-EN-GOHELLE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN DANS LE CADRE DE LA DYNAMIQUE EURALENS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT LIE AU MUSEE DU LOUVRE-LENS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Conformément aux dispositions de la convention de groupement de commandes signée par les différents partenaires dans le cadre de la dynamique Euralens pour le projet d'aménagement et de développement lié au musée du Louvre-Lens et compte tenu de la démission de Monsieur Guy DELCOURT de son mandat de Maire au profit de Monsieur Sylvain ROBERT, élu en séance du 16 juin 2013, il convient d'élire les nouveaux membres appelés à siéger en commission d'appel d'offres du groupement de commandes dans le cadre des diverses mises en concurrence restant à mener pour ce projet.

Ont été reçues les candidatures suivantes :

* au titre de la liste « UNIS POUR LENS AUJOURD'HUI ET DEMAIN » :

Candidat titulaire : Monsieur Sylvain ROBERT

Candidat suppléant : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES

*au titre de la liste « LENS, C'EST VOUS » :

Candidat titulaire : Monsieur Patrick BOURSIER

Candidat suppléant :

A l'issue du vote, les résultats sont les suivants :

INSCRITS :39

VOTANTS :38

BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE CALCUL DES SUFFRAGES EXPRIMES (blancs ou au nom d'un candidat non déclaré) 0
ENVELOPPE(S) SANS BULLETIN :3
SUFFRAGES EXPRIMES 35
MAJORITE ABSOLUE 18

Ont obtenu :

pour la liste "LENS, C'EST VOUS"

candidat titulaire :

Monsieur Patrick BOURSIER.....4 voix

pour la liste "UNIS POUR LENS AUJOURD'HUI ET DEMAIN"

candidat titulaire :

Monsieur Sylvain ROBERT31 voix

Candidat suppléant :

Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES31 voix

Monsieur Sylvain ROBERT recueillant la majorité des suffrages exprimés est élu membre **TITULAIRE** au sein de la CAO spécifique du groupement de commandes EURALENS

Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES recueillant la majorité des suffrages exprimés est élu membre **SUPPLEANT** au sein de la CAO spécifique du groupement de commandes EURALENS

CENTRE SOCIAL

QUESTION N° 4

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE 10 000 EUROS A L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE POUR LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LE CADRE DE L'OPERATION «NOS QUARTIERS D'ETE 2014»

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Depuis plusieurs années, la Ville de LENS, en partenariat avec le Conseil Régional Nord Pas de Calais, l'AGPH et les bailleurs, organise l'opération « Nos quartiers d'été ».

Soucieuse de soutenir les initiatives locales, la Municipalité souhaite verser une subvention à l'AGPH pour permettre la réalisation de ces opérations festives importantes pour la population pendant la période estivale.

Il est proposé au Conseil de décider du principe de l'engagement budgétaire de la somme de 10 000 €.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 5

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE POUR LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LE CADRE DU FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS – ANNEE 2014

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Afin de soutenir des projets d'habitants organisés ou non en association, la Ville de LENS, en partenariat avec le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais, a mis en place en 1989 le dispositif Fonds de Participation des Habitants (F.P.H.). Celui-ci permet aux habitants de favoriser les prises d'initiatives, de promouvoir les capacités individuelles ou collectives à s'organiser, de renforcer les échanges et de prendre des décisions autour de projets ouverts sur leur quartier et la ville.

Dans le cadre du FPH 2014, l'AGPH sollicite le Conseil Régional à hauteur de 16 007 € (70 % de la subvention demandée dans le cadre du FPH) et la Ville de LENS à hauteur de 6 860 € (30% de la subvention demandée dans le cadre du FPH).

Depuis 2007, le Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais a décidé de maintenir son engagement suite à l'arrêt des contrats de ville, et à leur remplacement par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) au titre d'une politique de la ville régionale renouvelée.

Il est proposé au à l'Assemblée délibérante d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à renouveler aux côtés du Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais pour l'année 2014, l'engagement de la Municipalité dans le dispositif relatif à la mise en œuvre sur son territoire d'un Fonds de Participation des Habitants et de décider du principe de l'engagement budgétaire de la somme de 6 860 €.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

SERVICES TECHNIQUES

QUESTION N° 6

DROIT DE PASSAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL – REDEVANCE DUE PAR LES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

Les permissions de voirie sont délivrées par le Maire pour l'utilisation des voies communales. Une redevance est fixée pour cette occupation.

Le montant de la redevance, pour l'année 2013, s'élève à la somme de 1 324 euros, au vu des plans de cheminement de la liaison fibre optique faite par Bouygues Telecom.

Aussi, il est proposé à l'Assemblée d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à encaisser la recette provenant de cette occupation.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 7

CESSION DU CAMION GRUE MARQUE RENAULT IMMATRICULE 1098 QZ 62

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

La ville de Lens a conclu le 6 décembre 2013 un contrat avec la société AGORASTORE pour soumettre à enchère, sur leur site internet, les biens dont elle veut se défaire.

Dans le cadre de ce contrat, a été proposée la mise aux enchères du camion grue marque Renault, immatriculé 1098 QZ 62, acquis le 18 août 1995, et qui n'est dorénavant plus utilisé par les services municipaux.

La vente s'est achevée le 27 décembre 2013 à 16h, sur une enchère finale à 5 936,01 €, de la société ASSATHIAN, sise La Montagne – RN 16 – 95 270 LUZARCHES.

La Ville reversera une commission à cette société de 10% HT, soit en l'espèce 709.95 € TTC (tva à 19.6 %, la vente ayant été réalisée en décembre 2013). Ainsi, le montant net revenant à la Ville s'élèvera à 5 226, 06 €.

Il est donc proposé au Conseil :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à approuver la cession du camion grue marque Renault, immatriculé 1098 QZ 62, au profit de la société ASSATHIAN, sise La Montagne – RN 16 – 95 270 LUZARCHES, pour un montant de 5 936, 01 €,
- d'autoriser la réalisation des écritures comptables afférentes à cette cession:
 - sera émis un titre de recette au profit de la Ville d'un montant de 5 936, 01 € relatif à la cession de ce véhicule,
 - seront réalisées les opérations nécessaires à la sortie du véhicule de l'actif de la Ville.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

QUESTION N° 8

DEMOLITION DU BÂTIMENT MAGASIN « DIA » SITUE SUR LE SITE DU PARKING BOLLAERT

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

L'Etablissement Public Foncier pour le compte de la Ville de Lens, a fait l'acquisition du bâtiment exploité par l'enseigne « DIA », cadastré section AK N° 566 pour une surface totale de 906 m². La démolition de ce bâtiment est envisagée en préfiguration des différents aménagements d'espaces publics qui composeront la ZAC sur ce secteur d'une part et, d'autre part, pour matérialiser la connexion Est-Ouest Centre - Ville, Bollaert, Louvre Lens, Zins-Garin.

Les travaux de déconstruction sont prévus pour le deuxième trimestre 2014.

Cette opération, estimée à 100 000 euros TTC, s'inscrit dans l'« accord cadre » qui a pour objet les « Travaux de Démolition ».

Il est donc proposé d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le permis de démolir et à engager les démarches pour faire procéder à la démolition.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

QUESTION N° 9

PERSONNEL – POSTE DE CONTRACTUEL

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Dans le cadre du tableau des effectifs fixé par délibération du Conseil municipal du 24 mai 2013, il est proposé au Conseil :

- de maintenir au tableau des effectifs le poste d'attaché en charge de la veille juridique et des procédures réglementaires d'urbanisme contractuel à temps complet pour une durée de trois ans,
- de créer à temps complet et pour une durée de trois ans le poste de Directeur du Centre Social Vachala contractuel

qui devraient permettre de pourvoir aux besoins de la Collectivité.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

ACTION EDUCATIVE

QUESTION N° 10

VACATION MEDECIN PEDIATRE MULTIACCUEIL LACORE HALTE-GARDERIE DUMAS

(Rapporteur : Madame Annie FLAMENT)

Le fonctionnement de la halte garderie et du multiaccueil collectif LACORE oblige la collectivité à s'assurer les services d'un médecin pédiatre auprès des enfants confiés.

Cet engagement est matérialisé par la signature d'une convention annexée à la présente délibération.

Depuis 1994, cette prestation est assurée sous forme de vacations par le Docteur COUROUBLE, Pédiatre.

Compte tenu de l'expérience et de la spécialité du Docteur COUROUBLE et de son temps d'intervention, celui-ci pourrait être rémunéré sur la base de 6 heures hebdomadaires au taux horaire de 32 € bruts réparties comme suit :

- 4 heures hebdomadaires pour le multiaccueil LACORE
- 2 heures hebdomadaires pour la halte-garderie.

En cas de nécessités motivées par les circonstances, les vacations pourraient être augmentées en fonction des besoins et ce, pour garantir la sécurité sanitaire des enfants accueillis

En conséquence, il est proposé au Conseil d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, :

- **A poursuivre** le recours aux services du médecin pédiatre de manière temporaire pour une intervention à raison de 6 heures hebdomadaires (4 heures au multiaccueil et 2 heures à la halte-garderie), et augmenter ce nombre de vacations en cas de nécessités motivées par les circonstances.

- A fixer la vacation horaire du médecin pédiatre à 32€ bruts pour chaque vacation horaire effectuée.
- A signer la convention de partenariat, ses éventuels avenants et tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

SPORTS

QUESTION N° 11

STAGES SPORTIFS DES VACANCES SCOLAIRES – TARIFS DE PARTICIPATION DES FAMILLES
(Rapporteur : Monsieur Bernard LAVILLE)

La Ville de Lens organise des stages sportifs pendant les vacances scolaires en partenariat avec le Centre Lensois d'Education et de Découvertes Sportives (CLEDS) et les associations sportives locales. Ces stages ouverts aux jeunes, âgés de 8 à 11 ans, lensois ou scolarisés à Lens, visent à donner aux jeunes le goût d'une pratique sportive régulière et sont une véritable passerelle vers le monde associatif.

Il est proposé au Conseil de fixer la participation des familles à un prix de 2€ par stage et par enfant, et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents permettant le recrutement du personnel nécessaire à l'organisation de cette animation sportive.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

FINANCES

QUESTION N° 12

AUTORISATION DU MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET
(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

Par délibération en date 13 décembre 2013, le Conseil municipal a autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget, en application de l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales.

Les dispositions de l'article peuvent être appliquées à hauteur de 4 523 841 € (18 095 365 € x 25%).

Dans ce cadre, par délibération du 13 décembre 2013, l'Assemblée a inscrit 3 013 974 €. Il y a lieu d'abonder de 170 000 € ce montant, ce qui correspond à :

- des dépenses nouvelles pour des chantiers débutés en 2013 et se terminant en 2014,
- des changements d'imputations budgétaires.

Il est donc proposé au Conseil de faire application des dispositions de l'article ci-dessus référencé pour les inscriptions suivantes :

Nature	Fonction	Libellés	Montant TTC
2183	520	Acquisition informatique centre Vachala	10 000,00 €
2183	810	Acquisition informatique nouveau CTM	145 000,00 €
2128	823	Finalisation des espaces publics Sellier	15 000,00 €
2135	64	Acquisition de modulaires	- 850 000,00 €
2188	64	Acquisition de modulaires	827 200,00 €
21534	64	Installation électrique	22 800,00 €
TOTAL			170 000,00 €

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 13

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LENS - ACOMPTE

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

La Ville de Lens accorde chaque année une subvention au Centre Communal d'Action Social (CCAS) pour lui permettre de mener à bien ses actions.

Considérant la demande du Centre Communal d'Action Sociale tendant au versement d'une avance sur subvention afin de permettre le paiement des dépenses du premier trimestre 2014,

Considérant le nombre grandissant des demandes d'aides,

Considérant que pour garantir le bon fonctionnement de cet établissement public, il y a lieu de confirmer le versement d'une avance maximale de 300 000 € au CCAS de Lens avant le vote du Budget Primitif 2014,

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer au CCAS une subvention de fonctionnement de 300 000,00 € afin de lui permettre de faire face aux dépenses du premier trimestre 2014.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 14

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 1 718 547,00 €

(Rapporteur : Monsieur Luc MARONI)

Il est proposé au Conseil d'accorder la garantie de la Ville de Lens à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 718 547,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations, destiné à financer l'opération de démolition-reconstruction de 16 logements rue Bracq à Lens.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 15

GARANTIE D'EMPRUNT A LTO HABITAT POUR UN MONTANT DE 223 243,00 €

(Rapporteur : Madame Josette CHOCHOI)

Il est proposé au Conseil d'accorder la garantie de la Ville de Lens à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 223 243,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations, destiné à financer la réhabilitation de 15 logements rues Matisse, Mérimée et Mariotte à Lens.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

QUESTION N° 16

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 84 628,00 €

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Il est proposé au Conseil d'accorder la garantie de la Ville de Lens à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 84 628,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations, destiné à financer l'opération de résidentialisation de 32 logements pavillon Bergson, Grande Résidence, à Lens.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

QUESTION N° 17

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 169 086,00 €

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Il est proposé au Conseil d'accorder la garantie de la Ville de Lens à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 169 086,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations, destiné à financer l'opération de résidentialisation de 120 logements pavillons Davout et Degas, Grande Résidence, à Lens.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

QUESTION N° 18

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 281 187,00 €

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Il est proposé au Conseil d'accorder la garantie de la Ville de Lens à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 281 187,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations, destiné à financer l'opération de résidentialisation de 203 logements pavillons Colette, Chenier, Daguerre, Dalloz et Dante, Grande Résidence, à Lens.

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

QUESTION N° 19

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 177 225,00 €
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Il est proposé au Conseil d'accorder la garantie de la Ville de Lens à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 177 225,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations, destiné à financer l'opération de résidentialisation de 128 logements pavillons Audoux, Avignon, Alsace et Anjou, Grande Résidence, à Lens.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 20

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 343 937,00 €
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Il est proposé au Conseil d'accorder la garantie de la Ville de Lens à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 343 937,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations, destiné à financer l'opération de résidentialisation de 122 logements pavillon Copeau, Grande Résidence, à Lens.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 21

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 276 660,00 €
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Il est proposé au Conseil d'accorder la garantie de la Ville de Lens à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 276 660,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations, destiné à financer l'opération de résidentialisation de 207 logements pavillons Nadaud, Nobel, Nungesser, de Nerval et Nadar, Grande Résidence, à Lens.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 22

GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT POUR UN MONTANT DE 90 224,00 €
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Il est proposé au Conseil d'accorder la garantie de la Ville de Lens à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 90 224,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations, destiné à financer l'opération de résidentialisation de 64 logements pavillons Baudelaire et Beethoven, Grande Résidence, à Lens.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

QUESTION N° 23

DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE VACHALA
(Rapporteur : Madame Annie FLAMENT)

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier Sellier/Cité 4, la restructuration du centre Vachala ainsi que son extension par la construction d'un nouvel équipement public de proximité sont en cours.

La Caisse d'Allocations familiales dans le cadre de sa commission d'aide aux partenaires pourrait participer à ces investissements mobiliers à hauteur de 40 % des dépenses acquittées.

Aussi, il est proposé à l'Assemblée délibérante d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter la subvention d'investissement auprès de la commission d'aide aux partenaires de la Caisse d'Allocations Familiales et à signer tout document nécessaire à l'instruction du dossier et au versement de la subvention.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

La séance est levée à 19 heures 35.